

**M. Wahn:** Probablement. Je ne saurais trop dire combien cet afflux d'immigrants est important et précieux pour le Canada. Toute la question de l'immigration a été étudiée à fond il y a quelques années par une commission de l'Église Unie qui avait été chargée d'étudier l'immigration et ses répercussions sur le pays. La commission a publié un rapport qui, bien que datant de plusieurs années, renferme des renseignements très intéressants et très utiles. Il fait ressortir par exemple, que d'après les statistiques sur l'immigration d'après guerre, les trois quarts des immigrants qui entrent au Canada sont des adultes, la moitié sont des gens qui travaillent et la majorité de ces derniers sont des jeunes appartenant au groupe d'âges le plus productif, c'est-à-dire entre 20 et 44 ans. Le rapport mentionne, par exemple, que sur les 124,700 immigrants entrés au Canada en 1958, plus de 58,000 étaient âgés de 15 à 29 ans. Les statistiques de l'immigration des autres années ont aussi fait ressortir la jeunesse des immigrants. Non seulement ils appartiennent à la population active et sont jeunes, mais ce qui est plus important, ce sont des travailleurs qualifiés.

Un rapport du ministère du Travail révèle que, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, environ les deux tiers des nouveaux ingénieurs et dessinateurs professionnels ont été des immigrants. Une autre enquête du ministère montre qu'en 1956, 35 p. 100 des ouvriers spécialisés ou hautement spécialisés, dans l'industrie canadienne, étaient des immigrants qui avaient reçu leur formation à l'étranger. Ces jeunes ouvriers spécialisés ont joué un rôle important, qui a largement contribué à notre prospérité actuelle.

En venant au Canada, ils ont amené non seulement de nouveaux talents mais aussi un volume respectable de nouveaux capitaux. La commission de l'Église Unie signale, dans son rapport, qu'entre 1946 et 1962, les immigrants ont apporté au Canada plus d'un milliard de dollars en capitaux et près d'un demi-milliard en effets personnels. Ils ont créé de nombreuses entreprises chez nous, donnant ainsi de l'emploi à des Canadiens. Le rapport fait remarquer que de 1950 à 1962, 9,850 néo-Canadiens ont établi leurs propres entreprises à des frais dépassant 116 millions de dollars. De cette somme, 72 millions ont été versés comptant. Ces nouvelles entreprises ont fourni du travail à 45,000 Canadiens environ.

En 1961, le personnel de recherches du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a fait une étude sur 7,000 immigrants qui avaient obtenu la citoyenneté canadienne. De ce nombre, quelque 350 sont devenus hommes d'affaires, fournissant ainsi des emplois à plus de 3,400 Canadiens. En d'autres termes, ces 350 néo-Canadiens ont créé un nombre d'emplois presque égal à la moitié de tout le groupe d'immigrants à l'étude.

● (5.30 p.m.)

Il est donc évident que les candidats immigrants ne sont pas des suppliants et ne doivent pas être traités en suppliants. Nous devrions les accueillir en invités qui nous apportent des dons précieux. Selon les chiffres que j'ai consultés, sauf erreur, près de la moitié des nouveaux immigrants au Canada s'établissent dans la région de Toronto. Cette ville peut, certes, se réjouir du grand nombre d'immigrants qui viennent s'y établir, car c'est leur effort et leur concours qui a assuré le progrès et la prospérité de ses habitants après la guerre.

Vu l'importance du ministère—en fait, je ne puis concevoir que très peu d'autres ministères qui l'égalent en importance—il est absolument essentiel que ses services soient de tout premier ordre. Je félicite le ministre des améliorations qu'il a apportées aux installations, au personnel et aux services du ministère. Il y a de cela nombre d'années, certains d'entre nous avaient l'impression que l'ancien ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration était dans une certaine mesure un ministère orphelin, gêné et restreint par son budget, et peut-être moins respecté que certains autres ministères d'allure plus prestigieuse. Le ministre a beaucoup fait pour rehausser la cote de son ministère et pour en améliorer les installations et le service, non seulement à l'étranger mais au pays, et l'importance du ministère justifie certainement ces efforts.

Puisque j'ai la parole, je vais mentionner deux problèmes difficiles. Les succès déjà remportés par le ministre indiquent qu'il saura résoudre ces problèmes. Au service de la main-d'œuvre, si essentiel à notre bien-être national, nous devrions mettre tous nos soins à éviter le dédoublement de tout service assuré maintenant de façon satisfaisante par des organismes privés. Je ne dis pas que le secteur privé devrait avoir le monopole du placement, mais simplement que les revenus et dépenses d'un ministère sont limités, et